

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1560

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1561

Aux personnes intéressées par le :

Premier projet de règlement n° 1560 – *Règlement amendant le Règlement de construction (N° 1370) afin de modifier certaines dispositions.*

Premier projet de règlement n° 1561 – *Règlement modifiant le Plan d'urbanisme (n° 1368) afin d'y intégrer un programme particulier d'urbanisme de l'aire TOD de la gare Deux-Montagnes.*

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 mars 2015, le conseil de la Ville de Deux-Montagnes a adopté les projets de règlement suivants :
 - a) **Premier projet de règlement n° 1560** - *Règlement amendant le Règlement de construction (N° 1370) afin de modifier certaines dispositions.*

En résumé, ce premier projet de règlement a notamment pour objet d'autoriser, à certaines conditions, l'utilisation de pieux vissés pour certaines constructions.
 - b) **Premier projet de règlement n° 1561** – *Règlement modifiant le Plan d'urbanisme (n° 1368) afin d'y intégrer un programme particulier d'urbanisme de l'aire TOD de la gare Deux-Montagnes.*

En résumé, ce premier projet de règlement a notamment pour objet de modifier le Plan d'urbanisme (Règ. n° 1368) afin d'y intégrer un programme particulier d'urbanisme pour le secteur de l'aire TOD de la gare Deux-Montagnes.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu, **jeudi le 10 septembre 2015, à 19h** à l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes situé au 803, chemin d'Oka.
3. Au cours de cette assemblée, il sera expliqué les projets de règlement et les conséquences de leur adoption et les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
4. Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes durant les heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site web de la ville : www.ville.deux-montagnes.qc.ca .

Donné à Deux-Montagnes, ce 14^e jour du mois d'août 2015.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier